

COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**SONDAGE : LES EXIGENCES CONCERNANT LES VOYAGES TRANSFRONTALIERS
SONT MAL COMPRIS**

**Un sondage auprès d'Américains et de Canadiens révèle une certaine confusion
au fur et à mesure qu'on dévoile les nouvelles exigences des É.-U.**

TORONTO, le 31 mars 2006 – Selon un nouveau sondage, la confusion règne aux États-Unis et au Canada relativement aux documents requis présentement pour voyager dans l'autre pays, trois personnes sur dix étant, à tort, sous l'impression qu'on doit présenter un passeport valide aux douaniers.

Le sondage, effectué par TNS Canadian Facts, en consultation avec l'Association de l'industrie touristique du Canada (AITC), a révélé que, bien que les permis de conduire et les certificats de naissance soient présentement acceptés comme pièces d'identité, 32 % des Américains et 29 % des Canadiens croient qu'un passeport est requis pour traverser la frontière.

Aux États-Unis, un autre 24 % indiquent qu'ils ne sont pas certains des exigences, ce qui signifie que moins de la moitié des Américains comprennent clairement qu'ils n'ont pas besoin actuellement d'avoir en main un passeport pour entrer au Canada.

«Aux États-Unis, il est étonnant de constater à quel point le malentendu subsiste, même parmi les personnes qui ont récemment fait un voyage au Canada,» souligne Richard Jenkins, vice-président de TNS Canadian Facts.

Au moins 35 % des Américains qui sont venus au Canada pour un voyage d'agrément d'une nuitée au cours des deux dernières années croient qu'un passeport est présentement requis.

«Si on combine ce malentendu avec d'autres facteurs, comme la hausse du dollar canadien et l'augmentation du coût de l'essence, il n'est pas surprenant que les fausses conceptions au sujet des exigences en matière de voyage aient des répercussions négatives sur les voyages en provenance des États-Unis vers le Canada,» ajoute Richard Jenkins.

Le gouvernement américain a passé une loi en 2004 qui obligera tous les voyageurs du Canada, du Mexique, des Caraïbes, des Bermudes et de Panama à présenter un passeport ou autre document sûr et approuvé pour entrer aux États-Unis, y compris les citoyens américains retournant au pays. Les nouvelles exigences doivent entrer en vigueur le 31 décembre 2006 pour les voyages par voie aérienne ou maritime, et un an plus tard pour les voyages par voie terrestre.

«Le fait d'avoir deux dates d'implantation distinctes peut sembler peu pratique, mais puisque les règlements valident une loi passée par le Congrès américain, il est peu probable qu'on en retarde l'application,» souligne le président de l'AITC et le chef de la direction, Randy Williams.

«De toute façon, de le faire ne ferait que prolonger la confusion et l'incertitude qui empêchent actuellement certaines personnes de traverser la frontière canado-américaine. Jusqu'à un certain point, le mal a déjà été fait,» d'ajouter Randy Williams.

L'industrie touristique au Canada se concentre sur la façon dont les nouveaux règlements sur le passeport seront implantés afin d'atténuer les effets des nouvelles exigences. «Nous voulons nous assurer que la frontière canado-américaine demeure la plus sécuritaire possible sans l'ajout de coûts et d'inconvénients pour les voyageurs légitimes,» nous dit Randy Williams. Il croit que la carte PASS dont on a parlé récemment est un pas dans la bonne direction, mais prévient qu'il faudra faire beaucoup plus.

La carte PASS (People Access Security Service) a été annoncée en janvier 2006 par le Secrétaire américain chargé de la sécurité intérieure et elle est présentement en phase de

développement. La carte munie de caractéristiques biométriques servira d'alternative au passeport traditionnel pour les citoyens américains qui traversent des postes frontaliers pour entrer au Canada.

En général, les Américains semblent appuyer modestement l'idée d'une certaine forme de nouveau document d'identité sécuritaire pour les voyages. Bien que les détails concernant la carte PASS demeurent flous, le tiers des Américains sont d'avis qu'une nouvelle forme de pièce d'identité pour les voyages faciliteraient les voyages entre les É.-U. et le Canada, alors que seulement 19 % ne sont pas de cet avis et qu'environ la moitié restent neutres.

«Nous avons besoin de substituts de passeports faciles à obtenir et à prix raisonnable, développés conjointement par les États-Unis et le Canada, en vue de programmes efficaces de gestion des frontières, et de grandes campagnes d'information et de sensibilisation,» selon Randy Williams.

Richard Jenkins ajoute : «Compte tenu de la confusion qui existe aujourd'hui au sujet des exigences relatives aux voyages transfrontaliers, il y a une opportunité d'informer les Américains qu'il n'est pas obligatoire actuellement de présenter un passeport lorsqu'on veut entrer au Canada et que de passer la frontière est beaucoup plus facile qu'ils ne le croient».

L'étude sur les *Documents de voyage obligatoires* a été effectuée par TNS Canadian Facts, en consultation avec l'AITC. Le sondage a été fait en ligne entre le 26 janvier et le 30 janvier aux États-Unis et au Canada. Des invitations ont été envoyées par courriel dans les deux pays à des échantillons représentatifs des panels d'accès Internet de TNS 6th *Dimension*. Les panels comprennent des centaines de milliers de personnes qui acceptent de participer de temps à autre à des sondages d'opinion. Plus de 1000 interviews ont été réalisées dans chaque pays : 1702 aux États-Unis et 1127 au Canada. Les résultats du sondage sont représentatifs des populations américaines et canadiennes en ligne, et sont considérées comme étant exacts à 3 points de pourcentage près (2,4 aux É.-U. et 2,9 au Canada), 19 fois sur 20.

TNS Canadian Facts (www.tns-cf.com) est l'une des organisations les plus prestigieuses au Canada, offrant des services complets d'études de marché, de sondages d'opinion et de recherches sociales.

Au sujet de TNS

TNS est un groupe d'information marketing :

- Le plus grand fournisseur au monde de recherche et d'analyse *ad hoc*
- Un leader en matière d'enquêtes sociales et politiques
- Un fournisseur majeur de panels de consommateurs, de services d'intelligence des médias et de mesures d'audience de télé et de radio.

TNS exploite un réseau international qui s'étend à plus de 70 pays, nous permettant de fournir des informations de dernière heure et des analyses de haute qualité, applicables à l'échelle internationale.

Les employés du groupe offrent des idées novatrices et un service hors pair aux organisations locales et multinationales partout dans le monde. Ils combinent une connaissance approfondie des secteurs spécialisés avec une expertise dans les domaines du développement de nouveaux produits, de la recherche motivationnelle, de la recherche sur les marques et la publicité et la gestion des intervenants.

L'objectif stratégique de TNS est d'être reconnu comme le leader mondial de la recherche, fournissant à ses clients des informations et des interprétations à valeur ajoutée, les aidant ainsi à prendre de meilleures décisions.

TNS est le sixième sens des affaires.

www.tns-global.com

Au sujet de l'AITC

L'Association de l'industrie touristique du Canada est l'organisme d'intervention national du secteur privé pour l'industrie touristique canadienne d'une valeur de 57,5 milliards de dollars. Elle joue un rôle unique et essentiel en veillant à ce que les entreprises canadiennes et le contexte politique jouent en faveur du tourisme, en communiquant aux Canadiens son importance, en faisant la promotion de mesures positives et en suscitant l'action du gouvernement. (www.tiac.travel)

###

Contacts médias :

Richard W. Jenkins

Vice-président, directeur, Sondages d'opinion publique
TNS Canadian Facts
Tél. : (613) 230-4799
courriel : Richard.Jenkins@tns-cf.com

John Mohler

Associé de recherche senior
TNS Canadian Facts
Tél. : (604) 668-3309
courriel : John.Mohler@tns-cf.com

Margot Booth

Directrice des communications et des relations publiques
L'Association de l'industrie touristique du Canada
Tél. : (613) 238-6251
Cellulaire : (613) 222-8382
courriel : mbooth@tiac-aitc.ca